

Comptes annuels



Analyse du compte d'emploi des
ressources collectées auprès du public

Rapport du commissaire aux comptes

Exercice comptable :

Du 1^{er} octobre 2017

Au 30 septembre 2018

Analyse du compte d'emploi des ressources collectées auprès du public

Solidarité Kosovo, en tant qu'association faisant appel à la générosité du public, est tenue de produire un compte d'emploi des ressources issues des dons privés. Ce compte d'emploi des ressources est strictement normé et permet d'avoir une vue d'ensemble de l'utilisation des dons. C'est un outil de transparence pour les structures faisant appel à la générosité du public.

Solidarité Kosovo
38770 La Motte d'Aveillans

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public - Exercice 2018

EMPLOIS	Emplois de N = compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N	RESSOURCES	Ressources collectées sur N = compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE		270 243
1- MISSIONS SOCIALES			1 - RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	971 406	
1.1. Réalisées en France			1. 1. Dons et legs collectés		
Actions réalisées directement	84 412	84 412	Dons manuels non affectés	971 278	971 278
Versements à d'autres organismes agissant en France			Dons manuels affectés		
			Legs et autres libéralités non affectés		
			Legs et autres libéralités affectés		
1.2. Réalisées à l'étranger			1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	128	128
Actions réalisées directement	532 550	532 550			
Versement à un organisme central ou d'autres organismes	15 000	15 000			
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	251 358	251 358	2 - AUTRES FONDS PRIVES		
2.1. Frais d'appel à la générosité du public					
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés					
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics					
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	151 031	151 031	3 - SUVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS		
		1 034 351	4 - AUTRES PRODUITS	21 376	
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	1 034 351		I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	992 782	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS			II - REPRISE DES PROVISIONS		
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES			III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS		
			IV - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC		
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE			V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	41 569	
TOTAL GENERAL	1 034 351		TOTAL GENERAL	1 034 351	971 406
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public					
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		1034351	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		1 034 351
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		207 298
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales	303 266		Bénévolat	20 274	
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature		
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature	282 992	
Total	303 266		Total	303 266	

Cabinet d'expertise comptable KEYCOST -PARIS

I/ Analyse des ressources de l'association

Les recettes de l'association pour l'exercice clos le 30 septembre 2018 s'élèvent à 992 782 € et sont composées à 97,83 % de dons issus de la générosité du public, soit 971 278 €. Cette part des dons privés reste constante (97,96 % en 2015, 97,56 % en 2016 et 98 % en 2017).

Part des dons issus de la générosité du public dans les ressources

	Recettes totales	Dons	Dons pourcentage
Exercice 2015 12 mois	938 898,00 €	919 705,00 €	97,96%
Exercice 2016 20 mois	1 394 774,00 €	1 360 689,00 €	97,56%
Exercice 2017 12 mois	1 011 186,00 €	990 932,00 €	98,00%
Exercice 2018 12 mois	992 782,00 €	971 278,00 €	97,83%

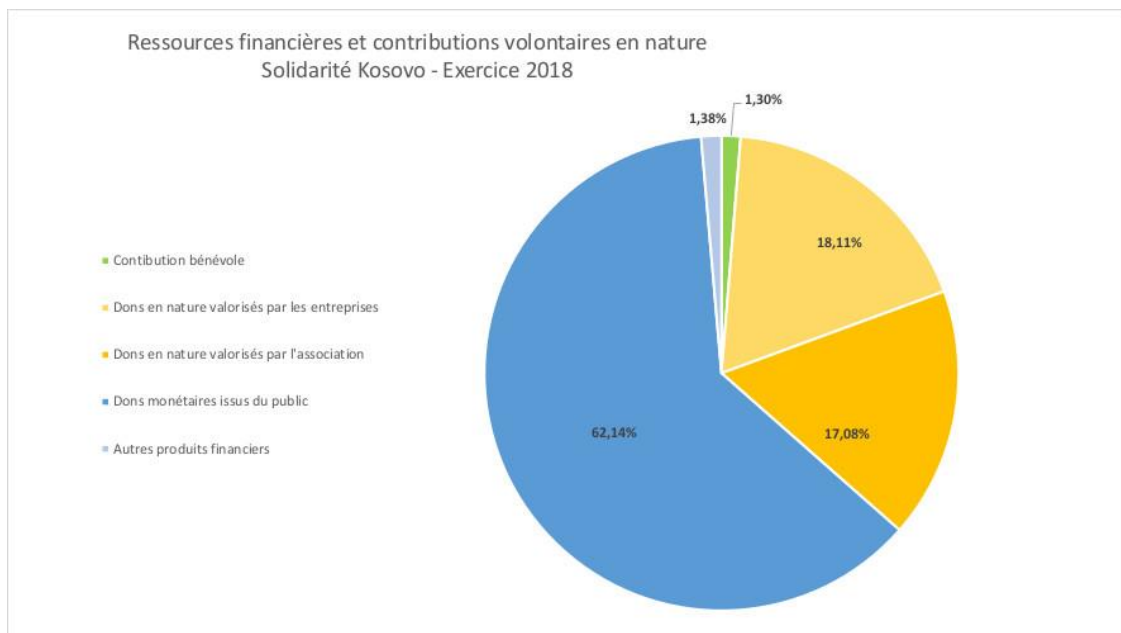
On observe également une légère baisse des ressources depuis l'exercice précédent (- 1,8 %).

Au travers des états comptables et financiers, les recettes liées à l'exercice de l'activité de Solidarité Kosovo sont clairement identifiées. Toutefois, la comptabilité précise ainsi établie ne permet pas de traduire entièrement notre mode de fonctionnement. En effet, en tant qu'association, Solidarité Kosovo bénéficie de nombreuses contributions volontaires qui, elles, ne sont pas comptabilisées. Sans elles, nos frais de structure seraient bien plus élevés.

Ces contributions volontaires sont, en premier lieu, le bénévolat pour 2052 heures sur l'exercice 2017-2018 soit 20 274 € sur la base d'un SMIC. En plus de la contribution des bénévoles, des sociétés et associations nous soutiennent en offrant des prestations en nature sous la forme de dons de matériels. Ainsi, Solidarité Kosovo a convoyé, rien que sur l'exercice 2018, 35 m3, jouets neufs, vêtements neufs et chaussures neuves (dont 282 992 € ont été valorisés par les entreprises donatrices pour l'émission d'un reçu fiscal. Cette valorisation ne concerne qu'environ la moitié de l'aide convoyée, estimée par l'association à un budget global de 550 000 euros environ).

Le graphique ci-après présente la répartition de toutes les ressources de l'association, qu'elles soient monétaires ou non, et issues ou non de la générosité du public (dons financiers).

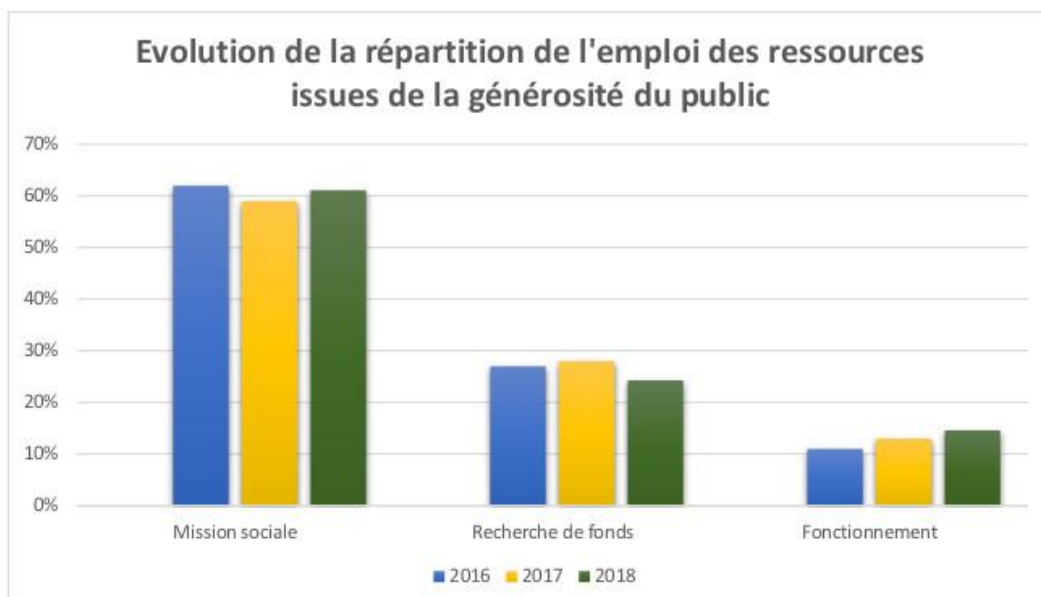
Ressources globales de l'association, incluant les dons en nature et le bénévolat :



II/ Analyse de l'emploi des ressources collectées auprès du public

Les dépenses (emplois) sont classées en trois groupes : dépenses liées à la mission sociale (objet social statutaire de l'association), dépenses liées à la recherche de fond (les moyens mis en œuvre pour obtenir les ressources suffisantes à la réalisation de l'objet social) et dépenses liées au fonctionnement (frais de gestion, charges administratives, fournitures etc.)

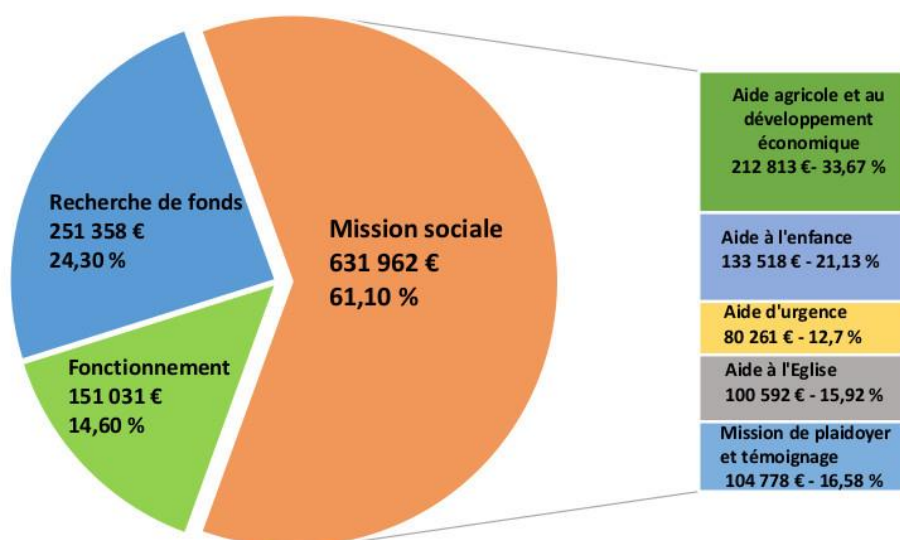
Le tableau ci-après montre l'évolution de la répartition des dépenses sur les trois derniers exercices et permet d'observer depuis trois exercices un maintien de la part de la mission sociale à environ 60 % du total des charges. Il s'agit d'une part relativement élevée comparativement aux autres associations de même taille.



Concernant la répartition des charges de l'exercice 2018 en question, ainsi que le montre le graphique ci-dessous :

- 61,10 % des dépenses ont été directement liées à la mission sociale
- 24,30 % des dépenses ont été dédiées à la recherche de fond
- 14,6 % au fonctionnement administratif de l'association.

Répartition des charges Exercice 2018



1) Dépenses liées à la mission sociale

Pour l'exercice clos au 30 septembre 2018 (12 mois), le total des dépenses liées à la mission sociale (aide humanitaire, mission de plaidoyer) s'élève à 631 962 € soit 61,10 % des charges totales. Le chiffre présenté prend en compte 100 000 € liés à la ferme porcine (projet voté et initié l'exercice précédent).

Les actions humanitaires menées par l'association sont détaillées sur le site internet www.solidarite-kosovo.org et dans les lettres d'information éditées trimestriellement.

L'action de l'association s'oriente autour de 5 axes principaux permettant la réalisation de son objet social, dont voici un résumé succinct concernant l'exercice objet de ce rapport.

a) Aide agricole et au développement économique

Les projets agricoles menés par Solidarité Kosovo depuis plusieurs années ont pour objectif le développement de l'autonomie alimentaire des populations des enclaves. Année après année, plusieurs

complexes agricoles ont ainsi été entièrement créés : ferme laitière, ferme bovine, conserverie, site horticole, ferme porcine etc. Une ferme avicole a été créée au cours de l'exercice, et la ferme porcine initiée en n-1 a été terminée et inaugurée.

Le budget total dédié à ces projets est de 212 813 € sur l'exercice.



SK- Images archive

b) Aide à l'enfance

L'aide à l'enfance s'est traduite sur l'exercice par la rénovation de plusieurs groupes scolaires, que Solidarité poursuit depuis plusieurs années, pour un budget annuel de 100 000 € ; le soutien à une école de musique et la traditionnelle classe de mer.

Le budget total dédié à l'enfance est de 133 518 € sur l'exercice.



SK- Images archive



Sk- Images archives

c) Aide à l'Eglise et protection du patrimoine chrétien

L'Eglise est le relais de l'association sur le terrain. C'est également le principal soutien des populations chrétiennes de la région. Solidarité Kosovo travaille en étroite collaboration avec le clergé local.

Un bureau est financé par l'association, avec un permanent local doté d'un véhicule. Sur l'exercice, Solidarité Kosovo a également aidé au financement de la rénovation de la muraille d'enceinte médiévale du monastère de Banjska.

Le budget total dédié à l'aide à l'Eglise est de 100 592 € sur l'exercice.

d) Aide d'urgence

L'aide humanitaire d'urgence se traduit par différents convois tout au long de l'année : convois alimentaires destinés à la soupe diocésaine qui redistribue les denrées, convoi de Noël etc. Cette année, des poêles à bois ont été distribués à des familles nécessiteuses.

Le budget total dédié à l'aide d'urgence est de 80 261 € sur l'exercice.



e) Mission de sensibilisation

La mission d'information et de sensibilisation du public est une mission de témoignage et de plaidoyer, visant à communiquer en France sur la situation des Serbes du Kosovo. En 2018, cela s'est traduit notamment par le soutien à la réalisation d'une bande dessinée visant à être diffusée en France, la diffusion de lettres d'information, la tenue de conférences animées par les bénévoles etc. Cette mission est rendue indispensable par l'absence quasi-totale de couverture médiatique sur la situation humanitaire au Kosovo en France.

Solidarité Kosovo dispose par ailleurs d'une grande reconnaissance en Serbie, et est régulièrement remerciée par des distinctions diverses et de très nombreux reportages sur toutes les grandes chaînes de télévision.

Le budget total dédié à cette mission est de 104 778 € sur l'exercice

A ces missions humanitaires s'ajoutent une aide matérielle de 282 992 € valorisés par les entreprises fiscalisées ainsi qu'un total de 35 m3 de secours en nature pour lesquels l'association n'a pu obtenir de valorisation de la part des entreprises (cela concerne principalement les dons des banques alimentaires et les autres associations qui ne réclament pas de reçus fiscaux). Le montant total de ces dons est estimé à 550 000 euros en 2018.

Le bilan des actions menées fait l'objet d'une communication sur le site internet de l'association, où toutes les actions sont relatées.

2) Opérations de recherche de fond

Solidarité Kosovo ne bénéficiant d'aucune subvention publique, ni au niveau local, ni au niveau national ou européen, le don privé est son seul moyen d'action. Les opérations de recherche de fond sont supervisées par la chargée de communication selon les directives données en assemblée générale.

Les frais de recherche de fond s'élèvent à 251 358 € sur l'exercice. Ils auront permis de lever 971 278 € de don. En moyenne, pour recevoir 100 € de dons, l'association doit donc dépenser 25,87 € en frais de levée de fond (impression des lettres et frais postaux principalement). Pour comparaison, ce coût du don de 100 € était de 27,57 € l'exercice précédent et 32,37 € en n-2. De manière générale, la majorité des associations ont un coût de don privé d'environ 33% (soit 33€ pour 100€ de dons).

Notre association s'emploie à réduire au maximum ces frais qui ne sont pas négligeables mais qui nous permettent une totale liberté d'action en faveur des Serbes du Kosovo, loin de toute tutelle politique qu'impliquent les subventions publiques.

3) Frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement représentent 14,6 % des emplois de l'association. Leur montant s'élève à 151 031 € sur l'exercice 2018. Ce sont des frais principalement administratifs : honoraires des professionnels mandatés par le conseil d'administration (juriste, expert-comptable, Commissaire aux Comptes), édition et envoi des reçus fiscaux, travaux de secrétariat (traitement du courrier, des dons, de la comptabilité quotidienne, gestion administrative etc.), location de bureau, petites fournitures etc.

Le soutien des bénévoles dans le domaine administratif permet une bonne maîtrise des frais de fonctionnement, indispensables à la bonne gestion de l'association. Leur engagement toujours croissant permet de maintenir la stabilité des coûts salariaux et de la sous-traitance malgré la croissance de l'association et la charge de travail en constante augmentation depuis plusieurs années.

III/ Résultat de l'exercice et réserves de l'association

Le résultat de l'exercice est déficitaire à hauteur de 41 569 €. Pour rappel, 100 000 € du résultat de l'exercice précédent, bénéficiaire à hauteur de 127 528 €, avaient été portés au budget de l'exercice 2018 pour l'achèvement de la ferme porcine qui a connu un retard de quelques mois. Cette perte est donc à relativiser au regard du résultat n-1.

Les réserves sont composées d'un fond d'urgence humanitaire, pour un montant de 100 000 €, et d'un fond de roulement indispensable à la gestion raisonnable de l'association ramené à 311 306 euros suite à l'imputation de la perte de l'exercice sur le compte report à nouveau. Le fond de roulement constitue donc 30 % du budget (emplois) de l'association, ce qui constitue un minimum en dessous duquel il est préférable de ne pas descendre, et qui mériterait d'être un peu augmenté. En effet, le besoin en fond de roulement avait été estimé en 2015, en accord avec les professionnels intervenant pour le compte Solidarité Kosovo (Juristes, experts comptables, commissaires aux comptes) à une demi-année de ressources (fond d'urgence inclus), afin de maintenir l'association en cas de difficultés passagères, et d'être en mesure de répondre à toute situation d'urgence au Kosovo.

Pour conclure

L'objectif de Solidarité Kosovo, à travers son objet social, est l'aide humanitaire à partir de la France et sur place aux populations Serbes du Kosovo, l'organisation d'initiatives et d'actions de solidarité en faveur de ces populations, et l'information et la sensibilisation du public français à l'égard de la situation humanitaire au Kosovo. Toutes les actions réalisées, que nous ne pouvions détailler exhaustivement sur ce document, sont relatées sur notre site internet www.solidarite-kosovo.org

Ces objectifs ont été pleinement atteints sur l'exercice 2018, avec la réalisation de la totalité des actions humanitaires prévues au budget selon les orientations définies par l'ensemble des administrateurs, à l'écoute du clergé local et des besoins des populations des enclaves.

Une baisse des dons est cependant à regretter. Toute l'équipe de l'association travaille activement à la recherche d'autres biais de financement.

Notre modèle économique fonctionne bien, grâce à la confiance des donateurs, et à l'engagement de nos nombreux bénévoles. Les résultats de cette année montrent une situation saine dans un contexte extérieur pourtant difficile. Notre choix d'indépendance pour la concrétisation de notre objet social est un choix qui s'avère pertinent.

Le budget 2019 maintient la part des 60 % de missions sociales. Les projets sont mis en place en coordination avec les représentants de l'Eglise orthodoxe au Kosovo, qui recensent les besoins sur place, en collaboration avec les membres de l'association mandatés au Kosovo.

Nous tenons à souligner de nouveau le travail des membres bénévoles, travail d'importance qui n'est pas chiffré dans les comptes annuels, mais qui, pourtant, constitue un des piliers indispensables à l'existence de Solidarité Kosovo. Les bénévoles interviennent dans la réalisation des actions humanitaires (préparation et présence aux convois), dans la gestion administrative, et dans le mécénat.

Enfin, nous adressons nos plus vifs remerciements à l'ensemble de nos donateurs pour leur soutien :

« Grâce à votre générosité et à votre fidélité, l'association a été présente sur tous les fronts dans les enclaves du Kosovo et de la Métochie, auprès des enfants, auprès de l'Eglise, à travers des actions de développement économique visant à assurer aux familles une autarcie alimentaire, ou des convois d'urgence humanitaire. Mais surtout, chacun de vos dons a contribué à donner une espérance à des familles qui souffrent. Ils ont tant besoin de savoir que vous pensez à eux. Merci. »

Liliane Robert, trésorière



**RAPPORT DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

RELATIF A L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2018

ASSOCIATION SOLIDARITE KOSOVO

Siège social : 9 rue de l'Hôpital
38770 LA MOTTE D'AVEILLANS
488 983 180 RCS GRENOBLE

SOMMAIRE

	Pages
Rapport sur les comptes annuels	1 et 3
Comptes sociaux	4 à 17

Aux adhérents,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ASSOCIATION SOLIDARITE KOSOVO relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'ASSOCIATION SOLIDARITE KOSOVO à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- L'annexe fait référence au principe de séparation des exercices : nous avons en particulier contrôlé son application, tant en ce qui concerne les produits que les charges.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'ASSOCIATION SOLIDARITE KOSOVO à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Meylan, le 15 mars 2019


Experts & Consultants Associés
Représenté par **Renaud THIEULOY**
Commissaire aux comptes

Bilan Association

SOLIDARITE KOSOVO

BILAN ACTIF

Période du 01/10/2017 au 30/09/2018

Présenté en Euros

04

ACTIF

Exercice clos le
30/09/2018
(12 mois)Exercice précédent
30/09/2017
(12 mois)

	Brut	Amort. & Prov	Net		Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	6 021	2 735	3 286	0,68	4 166	0,63
Autres immobilisations corporelles	24 559	18 278	6 281	1,31	8 119	1,23
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	97 740		97 740	20,37	96 220	14,59
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	1 117		1 117	0,23	700	0,11
TOTAL (I)	129 437	21 013	108 425	22,59	109 205	16,55
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes					500	0,08
Créances usagers et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	7 508		7 508	1,56	1 775	0,27
Valeurs mobilières de placement	39		39	0,01	10 999	1,67
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	334 846		334 846	69,77	391 489	59,35
Charges constatées d'avance	29 086		29 086	6,06	145 707	22,09
TOTAL (II)	371 479		371 479	77,41	550 469	83,45
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	500 917	21 013	479 904	100,00	659 674	100,00

SOLIDARITE KOSOVO

Période du 01/10/2017 au 30/09/2018

BILAN PASSIF

Présenté en Euros

CONSULTANTS ASSOCIES
eca

05

PASSIF

Exercice clos le 30/09/2018 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2017 (12 mois)
---	---

FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:

FONDS PROPRES

Fonds associatifs sans droit de reprise
Ecart de réévaluation
Réserves
Report à nouveau
Résultat de l'exercice

100 000	20,84	100 000	15,16
352 875	73,53	225 348	34,16
-41 569	-8,65	127 528	19,33

AUTRES FONDS ASSOCIATIFS

-Fonds associatifs avec droit de reprise
- Apports
- Legs et donation
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs
-Ecart de réévaluation
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables
-Provisions réglementées
-Droits des propriétaires (commodat)

TOTAL(I)	411 306	85,71	452 875	68,65
-----------------	----------------	-------	----------------	-------

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

TOTAL (II)

FONDS DEDIES

- Sur subventions de fonctionnement
- Sur autres ressources

TOTAL (III)

DETTES

Emprunts et dettes assimilées
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours
Fournisseurs et comptes rattachés
Autres
Instruments de trésorerie
Produits constatés d'avance

48 224	10,05	164 213	24,89
20 374	4,25	42 586	6,46

TOTAL(IV)	68 598	14,29	206 799	31,35
------------------	---------------	-------	----------------	-------

Ecart de conversion passif (V)

TOTAL PASSIF	479 904	100,00	659 674	100,00
---------------------	----------------	--------	----------------	--------

ENGAGEMENTS REÇUS

Legs nets à réaliser :

- acceptés par les organes statutairement compétents
- autorisés par l'organisme de tutelle
Dons en nature restant à vendre

ENGAGEMENTS DONNÉS

SOLIDARITE KOSOVO

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/10/2017 au 30/09/2018

Présenté en Euros

CONSULTANTS ASSOCIES
eca

06

COMPTE DE RÉSULTAT

Exercice clos le
30/09/2018
(12 mois)Exercice précédent
30/09/2017
(12 mois)Variation
absolue
(12 mois)

%

	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Ventes de marchandises	128		128	0,82	232	1,56	-104	-44,82
Production vendue de biens								
Prestations de services	15 527		15 527	99,18	14 596	98,44	931	6,38
Montants nets produits d'expl.	15 655		15 655	100,00	14 828	100,00	827	5,58
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Cotisations			250	1,60	240	1,62	10	4,17
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs								
Autres produits			971 306	N/S	991 375	N/S	-20 069	-2,01
Reprise sur provisions, dépréciations								
Transfert de charges								
Sous-total des autres produits d'exploitation			971 556	N/S	991 615	N/S	-20 059	-2,01
Total des produits d'exploitation (I)			987 212	N/S	1 006 443	N/S	-19 231	-1,90
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Exédent transféré (II)								
PRODUITS FINANCIERS:								
De participations			1 535	9,81	1 706	11,51	-171	-10,01
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif								
Autres intérêts et produits assimilés			4 035	25,77	3 037	20,48	998	32,86
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (III)			5 570	35,58	4 743	31,99	827	17,44
PRODUITS EXCEPTIONNELS:								
Sur opérations de gestion								
Sur opérations en capital								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Total des produits exceptionnels (IV)								
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			992 782	N/S	1 011 186	N/S	-18 404	-1,81
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT			-41 569	-265,52			-41 569	N/S
TOTAL GENERAL			1 034 351	N/S	1 011 186	N/S	23 165	2,29
CHARGES D'EXPLOITATION:								
Achats de marchandises			16	0,10	30	0,20	-14	-16,66
Variations stocks de marchandises								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements								
Autres achats non stockés			4 869	31,10	2 592	17,48	2 277	87,85
Services extérieurs			43 330	276,78	29 663	200,05	13 667	46,07
Autres services extérieurs			797 403	N/S	676 329	N/S	121 074	17,90
Impôts, taxes et versements assimilés			1 481	9,46	2 001	13,49	-520	-25,98
Salaires et traitements			119 856	765,61	116 115	783,08	3 741	3,22
Charges sociales			60 776	388,22	51 037	344,19	9 739	19,08
Autres charges de personnel								
Subventions accordées par l'association								

SOLIDARITE KOSOVO

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/10/2017 au 30/09/2018

Présenté en Euros

CONSULTANTS ASSOCIES
eca

07

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)

Exercice clos le
30/09/2018
(12 mois)Exercice précédent
30/09/2017
(12 mois)Variation
absolue
(12 mois)

%

Dotations aux amortissements et aux dépréciations					
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements	5 270	33,66	4 707	31,74	563
. Sur immobilisations : dotation aux dépréciations					11,96
. Sur actif circulant : dotation aux dépréciations					
. Pour risques et charges : dotation aux provisions					
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées					
Autres charges	105	0,67	142	0,96	-37
					-26,05
Total des charges d'exploitation (I)	1 033 105	N/S	882 615	N/S	150 490
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Déficit transféré (II)					
CHARGES FINANCIERES:					
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions					
Intérêts et charges assimilées					
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements					
Total des charges financières (III)					
CHARGES EXCEPTIONNELLES:					
Sur opérations de gestion					
Sur opérations en capital					
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions					
Total des charges exceptionnelles (IV)					
Participation des salariés aux résultats (V)					
Impôts sur les sociétés (VI)	1 246	7,96	1 043	7,03	203
					19,46
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	1 034 351	N/S	883 658	N/S	150 693
					17,05
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT			127 528	860,05	-127 528
					-100,00
TOTAL GENERAL	1 034 351	N/S	1 011 186	N/S	23 165
					2,29

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

PRODUITS :

Bénévolat
Prestations en nature
Dons en nature

TOTAL

20 274

282 992

303 266

CHARGES :

Secours en nature
Mise à disposition gratuite de biens et services
Prestations
Personnel bénévole

TOTAL

282 992

20 274

303 266

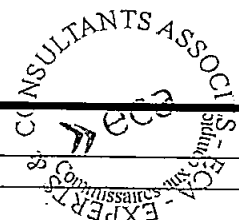
SOLIDARITE KOSOVO

Période du 01/10/2017 au 30/09/2018

ANNEXE ASSOCIATION

Aux comptes annuels présentée en Euros
- Avec comptes substitués

08



Préambule

L'exercice social clos le 30/09/2018 a une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 479 903,89 E.

Le résultat net comptable est un déficit de 41 569,30 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 14/03/2019 par les dirigeants.

1 - Evénements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice

Les faits significatifs de l'exercice sont les suivants :

Le montant des dons comptabilisés s'élève à 971 278 E au cours de l'exercice.

Nous n'avons pas identifié de fait significatif susceptible d'être mentionné dans l'annexe aux comptes annuels.

2 - Principes, règles et méthodes comptables

2.1 - Méthode générale

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 1999, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, et n° 99-03 relatif à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

2.2 - Principales méthodes d'évaluation et de présentation

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2.2.1 - Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

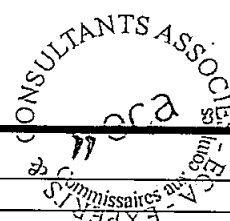
SOLIDARITE KOSOVO

ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/10/2017 au 30/09/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros
- Avec comptes substitués

09



2 - Principes, règles et méthodes comptables (suite)

2.2.2 - Amortissements et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 20 ans
Constructions	de 10 à 40 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

2.2.3 - Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

2.2.4 - Provisions pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

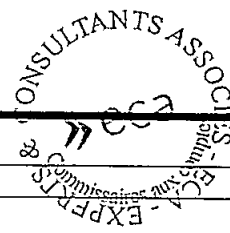
SOLIDARITE KOSOVO

Période du 01/10/2017 au 30/09/2018

ANNEXE ASSOCIATION

Aux comptes annuels présentée en Euros
- Avec comptes substitués

10



2 - Principes, règles et méthodes comptables (suite)

2.2.5 - Indemnités de fin de carrière :

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entité au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités. Elles sont déterminées en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles. Les engagements des indemnités pour départ à la retraite ne représentent pas un montant significatif et n'ont pas été valorisés dans les comptes et dans l'annexe.

L'association a décidé de ne pas provisionner dans ses comptes le montant des engagements pour départ à la retraite; le montant des engagements ne sont pas évalués ni indiqués dans l'annexe.

2.2.6 - Droits individuels à la formation :

La loi du 4 mai 2004 ouvre, sous certaines conditions, pour les salariés des entreprises françaises un droit à formation d'une durée de 20 heures minimum par an cumulable sur une période de 6 ans. Les engagements de l'entreprise en matière de droits individuels à la formation figurent en engagements hors bilan. Il est mentionné le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF, ainsi que le volume d'heures de formation n'ayant pas donné lieu à demande.

2.2.7 - Contributions volontaires :

Conformément au règlement comptable CRC 99-01, les contributions volontaires ont fait l'objet d'une valorisation dans les conditions suivantes :

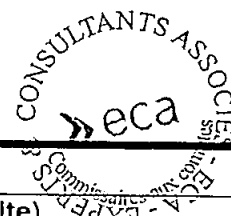
- Les contributions en travail sont valorisées aux tarifs du personnel de remplacement selon la convention collective.

- Les contributions en biens et services sont valorisées pour leur coût réel soit au prix de marché. Par prudence les coûts minima ont été retenus.

Le nombre d'heures de bénévolat estimé par la gouvernance de l'association s'élève à 2052 heures soit au taux horaire smic une valorisation à 20 274 E pour l'exercice.

SOLIDARITE KOSOVO

Période du 01/10/2017 au 30/09/2018

ANNEXE ASSOCIATIONAux comptes annuels présentée en Euros
- Avec comptes substitués

11

2 - Principes, règles et méthodes comptables (suite)**2.3 - Changement de méthode d'évaluation et de présentation**

Les comptes de charges liées aux missions humanitaires, qui avaient été définis lors des premiers exercices, ne sont plus aujourd'hui pertinents suite à l'évolution et à la croissance significative de l'association. Les comptes principaux étaient : - bureau humanitaire (ex compte 625601),

- mission de Noël (ex compte 625604),
- rénovations d'écoles (ex compte 6256122),
- classe de mer (ex compte 6256121).

Le compte « autres opérations humanitaires » (ex compte 625612) regroupait les quelques autres missions humanitaires.

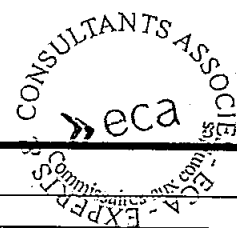
Avec la croissance de l'association, ce compte "autres opérations" comptait une part de plus en plus significative des missions humanitaires (notamment tous les projets d'aide agricole et au développement économique, les projets de soutien à l'Eglise orthodoxe etc.), et l'ancienne répartition n'était plus judicieuse.

Pour cet exercice, les missions humanitaires sont donc réparties entre : aide agricole (62561), aide à l'enfance (compte 62562), aides d'urgences humanitaires (62563), aide à l'église (62564). Les autres comptes ne sont plus utilisés.

SOLIDARITE KOSOVO

ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/10/2017 au 30/09/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros
- Avec comptes substitués

12

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Immobilisations :

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	29 962	2 686	2 068	30 580
Immobilisations financières	96 920	1 937		98 857
TOTAL	126 882	4 623	2 068	129 437

3.2 - Amortissements :

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
TOTAL I				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL II				
Terrains				
Constructions				
sur sol propres				
sur sol d'autrui				
inst. géné., agencmt				
Install. tech., matériel, outill. industriels	1 855	880		2 735
Autres immobilisations corporelles				
Install. générales, agencements divers				
Matériel de transport	9 278	3 327		12 605
Matériel de bureau et informatique	7 727	1 064		5 673
Emballage récupérables et divers				
TOTAL III	18 860	5 270		21 013
TOTAL GENERAL (I+II+III)	18 860	5 270		21 013

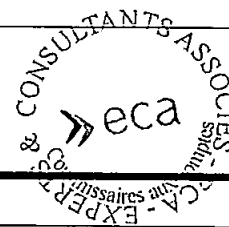
3.3 - Etat des créances et charges constatées d'avance

CREANCES	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'1 an
Créances de l'actif immobilisé:			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres créances	1 117	1 117	
Créances de l'actif circulant:			
Créances usagers			
Autres créances	7 508	7 508	
Charges constatées d'avance	29 086	29 086	
TOTAL	37 711	37 711	

SOLIDARITE KOSOVO

ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/10/2017 au 30/09/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros
- Avec comptes substitués

13

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.4 - Etat des produits à recevoir**

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	
Subventions / financements	
Autres produits à recevoir	7 508
TOTAL	7 508

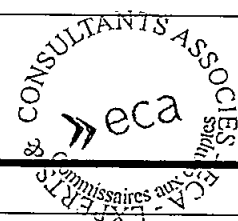
3.5 - Etat des valeurs mobilières de placement

Valeurs mobilières de placement	Val. comptable	Val. à la clôture	+Value latente	-Value latente
FPC CARMIGNAC	1 700			
FPC CARMIGNAC	94 520			
FPC CARMIGNAC	1 520			
TOTAL	97 740			

SOLIDARITE KOSOVO

ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/10/2017 au 30/09/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros
- Avec comptes substitués

14

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Fonds associatifs

Postes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Fonds associatifs sans droit de reprise:				
Valeur du patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apport sans droit de reprise				
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'organisme (1)				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves:				
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves (2)		100 000		100 000
SOUS TOTAL FONDS ASSOCIATIFS (I)		100 000		100 000
Fonds associatifs avec droit de reprise:				
Apport avec droit de reprise				
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'organisme				
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés assortis d'une obligation ou d'une condition				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Résultat sous contrôle de tiers financeurs				
Subventions d'investissements affectées à des biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
SOUS TOTAL AUTRES FONDS ASSOCIATIFS (II)				
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS (I+II)		100 000		100 000

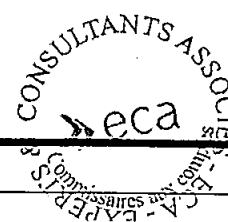
(1) Préciser que la ou les subventions sont maintenues au passif car il s'agit d'un bien renouvelable par l'association

(2) Dont réserve pour projet associatif

SOLIDARITE KOSOVO

ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/10/2017 au 30/09/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros
- Avec comptes substitués

15

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)**4.2 - Report à nouveau avant répartition du résultat**

Nature du report à nouveau	Débit	Crédit
Report à nouveau des activités sous contrôle de tiers financeurs destinées - à l'exercice - aux exercices ultérieurs		
Report à nouveau non affecté à des activités sous contrôle de tiers financeurs		
Report à nouveau des activités propres de l'association	352 875	
SOLDE	352 875	

4.3 - Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	48 224	48 224		
Dettes fiscales & sociales	18 383	18 383		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	1 991	1 991		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	68 598	68 598		

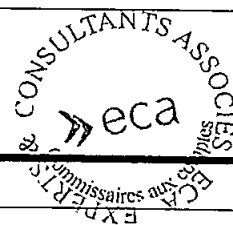
4.4 - Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	20 724
Dettes fiscales & sociales	5 187
Autres dettes	
TOTAL	25 911

SOLIDARITE KOSOVO

ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/10/2017 au 30/09/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros
- Avec comptes substitués

16

6 - Autres Informations**6.1 - Engagements et sûretés réelles consenties****6.1.1 - Les cautions, avals et garanties donnés sont les suivants :**

Sci La Rose des Mines : dépôt garantie de 700 E

Bureau à Belgrade : dépôt garantie le 01 mars 2018 de 417.10 E

6.1.2 - Les cautions, avals et garanties reçus sont les suivants :

Néant

	Montant des dettes	Montant des sûretés
Emprunts et dettes auprès des organismes de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes sur immobilisations		
Autres dettes		
Total		

6.2 - Engagements pris en matière de pensions, retraite et engagements assimilés

Les engagements des indemnités pour départ à la retraite ne représentent pas un montant significatif et n'ont pas été valorisés dans les comptes et dans l'annexe.

6.3 - Rémunération des cadres dirigeants

Il est noté que le directeur est devenu président rémunéré au titre des ses fonctions conformément à la législation.

Une salariée a un statut d'expatrié sur l'exercice conformément au droit social en vigueur.

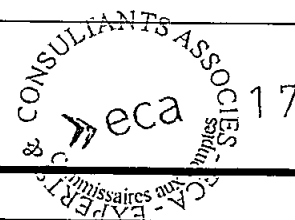
6.4 - Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres	3	
Non Cadres	1	
TOTAL	4	0

SOLIDARITE KOSOVO

ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/10/2017 au 30/09/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros
- Avec comptes substitués**6 - Autres Informations (suite)****6.5 - Nature et évaluation des contributions volontaires**

Les contributions volontaires présentant un caractère significatif font l'objet d'une information dans l'annexe portant sur leur nature et leur importance.

Elles correspondent au bénévolat, aux mises à disposition de personnes par des entités tierces, aux biens meubles ou immeubles, dons en nature, etc.

Le nombre d'heures de bénévolat estimé par la gouvernance de l'association s'élève à 2052 heures soit au taux horaire smic une valorisation à 20 274 E pour l'exercice.

Ces heures de bénévolat ont notamment été assurées pour la réalisation d'opérations humanitaires réalisées directement au Kosovo, avec la présence de bénévoles pour les convois humanitaires.

Une partie de ces heures a également contribué à la gestion administrative de l'association, ainsi qu'à sa représentation.

Les convois humanitaires ont permis, au cours de l'exercice, d'assurer le transport de 37,5 m3 d'aides humanitaires (nourriture, vêtements...), soit l'équivalent de 9,8 tonnes de marchandises.

6.6 - Honoraires du commissaire au comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 5616 E ttc.